

# ED 141 - Contrats doctoraux

Le contrat doctoral est un contrat unique et identique pour tous les établissements de recherche et d'enseignement supérieur.

Il permet au doctorant de réaliser son travail de recherche en vue de la préparation de sa thèse au sein d'une unité de recherche, ainsi que d'attester d'une première expérience professionnelle durant trois années.

Les missions confiées dans le cadre d'un contrat doctoral peuvent être consacrées entièrement à la recherche, mais aussi - dans la limite d'1/6 du temps du doctorant - à l'enseignement, à l'information scientifique, à la valorisation de la recherche, ou à "expertise" ("doctorant conseil").



## Contrats doctoraux de l'Université Paris Nanterre 2020/2021 - ED 141

l'année l'École doctorale Droit et Science Politique (141) attribue un certain nombre de contrats doctoraux. Ces contrats permettent un financement de la thèse pendant trois ans. Ils peuvent éventuellement être assortis d'une charge d'enseignement rémunérée. La procédure d'attribution a lieu en septembre. Elle implique notamment l'audition des candidat-e-s pré-sélectionné-e-s devant le Conseil de l'École doctorale, dans une information restreinte de jury.

**Les contrats doctoraux alloués par l'Université Paris Nanterre seront attribués en septembre.**

**Compte tenu du contexte de lutte contre l'épidémie de Covid-19, les échéances et modalités de dépôt des candidatures ne pourront être définitivement arrêtées avant le 15 juin 2020. En tout état de cause, le dossier de candidature comprendra nécessairement le mémoire de Master 2 et le projet de thèse. Il faut se préparer à ce que les dossiers doivent être déposés dans les premiers jours de septembre. Si une audition est organisée, elle le sera au plus tard le 16 septembre 2020.**

**Les modalités exactes de la sélection seront portées à la connaissance des candidat.e.s sur ce site et par l'intermédiaire de leur directeur/trice de thèse pressenti.e, de leur directeur/trice de master ou de l'unité de recherche dans la seconde partie du mois de juin. Nous vous invitons à consulter régulièrement ce site.**

Constitution du dossier de candidature (à demander auprès de [Mme THIANTE](#)) :

Tous les dossiers de candidatures devront impérativement comporter les pièces suivantes :

- La fiche d'inscription complétée,
- Un Curriculum Vitae académique (2 pages maximum),
- Un projet de thèse (5 à 10 pages maximum),
- Le mémoire de M2.

Les dossiers devront être transmis **par voie électronique** (format pdf) à l'adresse suivante : [eddsp@liste.parisnanterre.fr](mailto:eddsp@liste.parisnanterre.fr) et **sous format papier en deux exemplaires** auprès du bureau de l'ED (coordonnée dans l'encadré). Ils doivent être impérativement signés par la directrice ou le directeur de la thèse pressenti.e et de la directrice ou du directeur du laboratoire ainsi que de la directrice ou du directeur du mémoire de M2.

Calendrier pour l'attribution des contrats doctoraux (8) :

**Compte tenu du contexte de lutte contre l'épidémie de Covid-19, les échéances et modalités de sélection des candidatures ne pourront être définitivement arrêtées avant le 15 juin 2020.** En tout état de cause, le dossier de candidature comprendra nécessairement le mémoire de Master 2 et le projet de thèse. Il faut se préparer à ce que les dossiers doivent être déposés dans les premiers jours de septembre. Si une audition est organisée, elle le sera au plus tard le 16 septembre 2020

**A partir du 16 juin :** Ouverture de l'appel à candidature au contrat doctoral. Retrait du dossier de candidature auprès de l'ED sur place ou par mail

**Date communiquée ultérieurement :** Date limite des dépôts des déclarations de candidatures

**Date communiquée ultérieurement :** Envoi des documents complémentaires (projet de thèse et mémoire)

**Date communiquée ultérieurement** : Audition des candidats

**Date communiqué ultérieurement** : Résultat

**Les dossiers incomplets ou hors délais ne seront pas pris en compte.**

Si l'ED vous propose pour un contrat doctoral, vous aurez l'obligation d'effectuer votre inscription administrative en septembre, suivant la procédure d'inscription en 1ère année, afin que votre contrat soit pris en charge par la direction des ressources humaines dans les meilleurs délais.

## ▶ Contrats doctoraux UPL (ComUE)

En cadre de sa politique doctorale, l'Université Paris Lumières assure en 2020 l'attribution de **7 contrats** x. Ces contrats permettent un financement de thèse pendant trois ans. Ils peuvent éventuellement être assortis d'un avenant consistant en une charge d'enseignement rémunérée.

Les candidatures portent sur un projet d'inscription en thèse en 2020-2021. Toute inscription en thèse a pour condition préalable l'obtention d'un diplôme de Master 2 Recherche ou équivalent. Les personnes inscrites en Master 2 Recherche en 2019-2020 et dont les résultats n'ont pas encore été délibérés par le jury compétent à la date de dépôt du dossier peuvent candidater en joignant à leur dossier le relevé des résultats déjà obtenus et une attestation de leur directrice ou directeur de mémoire de M2 concernant l'état d'avancement de ce projet et sa soutenance prévue.

**Modalités de dépôt du dossier de candidature** (à demander auprès de [Mme THIANT](#)) :

Tous les dossiers de candidatures devront impérativement comporter les pièces suivantes :

- La fiche d'inscription complétée,
- Un curriculum Vitae académique,
- Un projet de thèse (4 pages maximum, police Times 12) comprenant : le **titre** du projet de thèse, un **résumé** du projet de thèse (3 pages maximum), les **références** bibliographiques relatives au projet (10 références maximum) Par souci d'équité, les pages supplémentaires seront retirées du dossier.

Le dossier doit être transmis, après signature de la directrice ou du directeur de thèse présent(es) et de la directrice ou directeur du laboratoire, par les unités de recherche, sous format électronique uniquement (pdf) à [Mme Marie Gabrielle THIANT](#), [Mme Véronique CHAMPEIL-DESPLATS](#) et [M. Marc PICHARD](#) au plus tard **le jeudi 4 juin 2020 avant 12h**.

**Calendrier pour l'attribution des contrats doctoraux (7) :**

**Jeudi 4 juin 2020 avant 12h** : Date limite des dépôts des déclarations de candidatures

**Mercredi 10 juin 2020 à 10h** : Date d'examen des dossiers pour sélection à l'audition

**Lundi 15 juin 2020 à 10h** : Audition de 2 à 4 candidat.e.s

*Compte tenu du contexte de lutte contre l'épidémie de Covid-19, l'audition se fera à distance et sera destinée à compléter l'information du jury sur le projet de thèse - qui sera l'élément principal d'évaluation des dossiers.*

**Mercredi 24 juin 2020** : Audition devant le jury ComUe

*Compte tenu du contexte de lutte contre l'épidémie de Covid-19, la décision de maintien et les modalités de l'audition seront décidées dans les jours à venir. Nous vous invitons à consulter régulièrement ce site.*

Les dossiers incomplets ou hors délais ne seront pas pris en compte.

## ▶ Contrats doctoraux

[Appels à candidatures UPL et Labex Passés dans le présent](#)

15 juillet 2020

Mis à jour le 03 juin 2020

## ► Pour un envoi postal : tenir compte des délais postaux

Université Paris Nanterre  
 Marie-Gabrielle THIANT  
 Doctorale Droit et Science Politique  
 5 avenue de la République  
 92001 Nanterre Cedex  
 d'ouverture aux publics  
 12.00 & 14.00 - 17.00  
 M E T U R E &  
 Mercredi & Vendredi après-midi matin

## ► Organisation administrative

Responsables de l'ED :  
 Marie-Gabrielle **CHAMPEIL-DESPLATS**  
 Marie-Gabrielle **HARD**

Responsable administrative :  
 Marie-Gabrielle **THIANT**

F - Bureau 511  
 92001 Nanterre Cedex

d'ouverture au public  
 12.00 & 14.00 - 17.00

Mercredi toute la journée  
 Vendredi après-midi

[Politique scientifique de l'EDDSP](#)

## ► Plan du site

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale DSP](#)

[univ-lyon2.fr/ed-141-contrats-doctoraux-614793.kjsp?RH=1434974613106](http://univ-lyon2.fr/ed-141-contrats-doctoraux-614793.kjsp?RH=1434974613106)